



je **réduis** et
je **trie**
mes **déchets**
coeurdesavoie.fr



Lettre d'information du service prévention des déchets Cœur de Savoie

Au sommaire de cette newsletter :

- Une plateforme de l'ADEME pour savoir où jeter n'importe quel déchet
- Un rappel sur les consignes de tri
- Les portes ouvertes du nouveau centre de tri. Venez nombreux !

Bonne lecture et bonne année 2026 !

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

- Où jeter un sapin de Noël ?
- Que va devenir mon meuble abîmé ?
- Comment sont traités les médicaments périmés ?



L'ADEME met à disposition une plateforme pour répondre à toutes vos questions. Vous y trouverez également de nombreuses informations sur les possibilités de dons et de réparations autour de vous.

[Aller sur la plateforme](#)

CONNAISSEZ-VOUS LES CONSIGNES DE TRI ?

Dans les conteneurs jaunes



Emballages et papiers de lecture et d'écriture, y compris :

- aérosols, vides et sans produits dangereux,
- plaquettes de médicaments vides,
- pots de yaourt en plastique ou en carton.

Dans les conteneurs à verre



Tous les emballages en verre vont dans les colonnes à verre.

Il est préférable d'enlever les bouchons, couvercles, collerettes et autres éléments amovibles. S'ils sont fixés à l'emballage, il vaut mieux les laisser.

Dans les ordures ménagères



Tous les déchets non dangereux et non recyclables :

- Les masques et les brosses à dents,
- Les mégots (éteints),
- La vaisselle cassée, y compris en verre.

AVEZ-VOUS LES TRI-FLEXES ?

Faut-il laver les emballages avant de les trier ?

Pas besoin de laver les emballages avant de les trier, cela gaspillerait de l'eau. Pots de yaourt, boîtes de conserve, bocaux en verre... Même sales, vous pouvez les jeter dans les colonnes de tri, il suffit simplement de bien les vider !



Peut-on imbriquer les emballages entre eux pour gagner de la place ?



Ne rangez pas les emballages les uns dans les autres et évitez de les mettre dans des sacs en plastique, car cela complique le travail des machines de tri. Aplatissez les cartons et les briques, puis déposez-les en vrac dans les colonnes de tri.

Faut-il retirer les agrafes et bouts de scotch pour que le papier soit recyclé ?

Triez tous les papiers tels quels (ex : cartes postales, enveloppes, prospectus, cahiers à spirale, journaux et magazines...), même avec de petits éléments comme les agrafes ou le scotch. En petite quantité, cela ne gêne pas le processus de recyclage.



Faut-il séparer les bouchons des bouteilles en plastique avant de les trier ?



Ne séparez pas les bouchons ou capsules de vos bouteilles plastiques lors du tri. Toutes les bouteilles en plastique ou en métal, se trient avec leur bouchon, qu'il soit en plastique ou en métal.

Il est parfois possible de les donner à des associations.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ?

Selon-vous, que peut-on fabriquer grâce au recyclage de 670 canettes ?



- Une lampe ?
- Un cadre de vélo ?
- 670 autres canettes?

Même si chaque canette permet de refaire une canette, 670 canettes recyclées est le juste nombre pour fabriquer un cadre de vélo ! Grace à votre tri en France, 67% des emballages et 63% des papiers sont recyclés.

RÉEMPLOYONS ENCORE ET ENCORE !

Selon vous, quelles sont les trois formes de réemploi ?



- La réduction des emballages, le compostage, le recyclage ?
- Le vrac, l'achat à la coupe, les emballages réemployables ?
- Le triangle, le rond, le carré ?

Le réemploi fait partie de la réduction, mais est complémentaire au recyclage. Il peut prendre trois formes:

- le vrac,
- l'achat à la coupe,

- les emballages réemployables (consignés ou non).

Quel est le meilleur accessoire pour aller faire vos courses ?



- Une calculatrice de compétition pour comparer les prix
- Un sac de courses contenant des emballages réemployables consignés et des sachets pour acheter en vrac
- Des gants à usage unique pour manipuler les produits

Avant d'aller faire vos courses, pensez à emporter vos propres contenants (sachets, bocaux) pour y mettre les produits en vrac. N'oubliez pas d'apporter aussi vos emballages réemployables consignés vides pour les retourner en magasin !

Ces informations étaient les réponses au quizz du marché de Noël de St Pierre d'Albigny. Félicitations aux deux gagnants qui pourront récupérer leur lot cadeau afin de progresser dans la réduction des déchets.



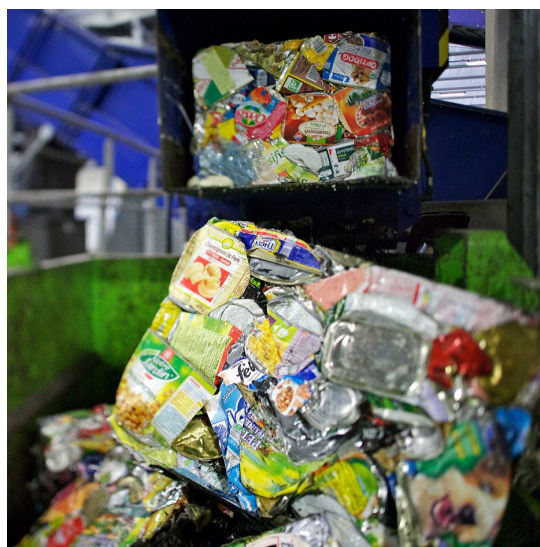
ACTUALITÉS

Mercredi 25 février : Venez découvrir ce que deviennent vos déchets !

Un centre de tri tout neuf vous accueille !

Au programme : Salle pédagogique, atelier réduction des déchets, galerie des horreurs et cycle des matières.

La visite se poursuivra avec un parcours extérieur sur le compostage et le jardinage. (A partir de 6 ans)



Mercredi 25 février

Mercredi 15 avril
De 10h à 12h, Gratuit.
Chambéry

Inscriptions

Nouveau magazine Ecojunior

Citeo nous propose un magazine pour les enfants avec des jeux, une bande dessinée et l'interview de deux éco-aventuriers qui nagent pour sensibiliser à la protection des océans.

Télécharger



Service Déchets de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Pour nous écrire : prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo